

ECLAT

Expérimenter avec des Collectifs Locaux une Agroécologie Territoriale



Édito

Le projet ECLAT, après 18 mois de mise en oeuvre et d'expérimentation dans cinq sites pilotes, délivre ses premiers enseignements.

Alors qu'au départ, la concertation multi-acteurs devait se faire rapidement, pour arriver à de la contractualisation et de la co-gestion pour la préservation de biens agro-environnementaux entre collectifs et politiques publiques, force est de constater que le dialogue territorial prend davantage de temps que prévu. On peut même aisément imaginer qu'il se prolongera jusqu'à fin 2021.

Néanmoins, c'est une étape qui semble primordiale et qu'il faut prendre le temps de réaliser pour pouvoir aller jusqu'à des dispositifs de contractualisation. Ce palier, bien qu'étant le plus complexe à atteindre, est aussi celui qui engage le plus vers une démarche pérenne pour la transition agro-écologique des territoires.

Le Comité de Suivi et d'Organisation du projet ECLAT

Sommaire

Actualités des sites pilotes

- 2 GDA de la Thiérache
- 3 ADDEAR de la Loire
- 4 Cuma Lot Environnement
- 5 GRAPEA
- 6 ADAR CIVAM

Temps forts

- 7 Prochain voyage d'études
- 9 Séminaire des sites pilotes

11 Interview de deux chercheurs

15 Dates à retenir



Des essais de comptage d'insectes ont été menés au printemps au GDA de la Thiérache

Remettre l'humain au coeur

GDA de la Thiérache

Depuis début 2020, l'ambition du GDA de la Thiérache est de s'entourer des acteurs du territoire pour communiquer sur son projet.

Une nouvelle animatrice

Avec l'arrivée de Victoria Aublet, la nouvelle animatrice du GDA, fin janvier, le projet est reparti. Cependant, le confinement a presque tout arrêté... Heureusement, en juin, tout a redémarré.

Des rencontres programmées

Sur l'automne, des rendez-vous sont programmés :

- Le GDA a contacté les techniciens de la Chambre d'Agriculture qui s'occupent du remembrement pour que le GDA ait une place dans les commissions qui travaillent ce sujet, car deux communes sont en phase de réflexion ou de concertation sur le sujet. "La clef d'entrée, ce n'est pas l'agriculture, mais les acteurs".
- Le GDA a également prévu de rencontrer la principale communauté de communes ainsi que les deux agences de l'eau (Seine-Normandie et Rhin-Meuse), avec pour objectif de faire connaissance.
- L'association RENARD a prévu de réaliser trois diagnostics biodiversité chez des adhérents. "Il faut cultiver le relationnel pour construire progressivement une culture commune".

Un premier débat de proximité à l'automne

Pour la suite, il serait intéressant de prévoir un premier débat de proximité à l'automne 2020, en trouvant le meilleur format : réunion "classique", en bout de champ... pour réunir les différents acteurs et construire ensemble un programme d'actions et de financement(s).

En parallèle, la mobilisation des adhérents du GDA a continué pour qu'un maximum d'entre eux s'impliquent dans le projet. Le président prend le temps de contacter les administrateurs du GDA et les adhérents les plus impliqués individuellement.

Une volonté de communiquer au-delà des quelques agriculteurs impliqués

En début d'année, les journaux ECLAT n° 1 et n°2 ont été envoyés, accompagnés d'un courrier, à tous les adhérents.

Spontanément, deux agriculteurs ont appelé pour en savoir plus. Victoria a préparé un diaporama présentant ÉCLAT afin d'avoir un outil pour appuyer ses propos lorsqu'elle parle du projet aux adhérents ou aux partenaires.

"Nous pouvons arriver à construire et faire vivre de beaux projets avec les acteurs de notre territoire."

"Nous voulons aller au même endroit parce qu'on est tous dans le même bateau."



Contact

Victoria Aublet
Chambre d'agriculture des Ardennes
03 24 33 89 69
v.aublet@ardennes.chambagri.fr

Miser sur le dialogue territorial

ADDEAR de la Loire

Cette année a vu un tournant dans le projet de l'ADDEAR de la Loire qui a choisi de pleinement se tourner vers une démarche de concertation.

Un objet d'étude qui a évolué

Depuis le début de l'expérimentation ECLAT, l'ADDEAR de la Loire a fait évoluer sa réflexion : des semences paysannes, la question a été élargie à l'autonomie territoriale, protéique et alimentaire.

Ce périmètre englobe à la fois la diversification des productions à la ferme « l'herbe pour les ruminants, les graines pour l'alimentation humaine » et permet de développer les filières alimentaires locales.

L'entrée « dialogue territorial »

La démarche de concertation avec les acteurs du territoire s'est concrétisée avec l'organisation de deux journées en novembre 2019 et février 2020.

Le territoire d'expérimentation s'affine

Partant d'une expérimentation aux contours géographiques assez flous, le collectif a fait le choix de centrer son travail à l'échelle de deux communautés de communes : celle de Loire-Foréz Agglomération et celle des Monts du Lyonnais.

Rencontre de deux communautés de communes

Pour présenter le projet et le partager avec ses partenaires sur son territoire, l'ADDEAR 42 a rencontré les élus de ces deux communautés de communes, en juin 2020.

Sans vouloir proposer un plan d'action abouti, l'idée est de présenter des objectifs généraux et les valeurs partagées qui ressortent du dialogue territorial et cheminer ensuite aux côtés des élus pour constituer ensemble une feuille de route et trouver les soutiens financiers.

Les objectifs ressortant de la concertation:

- Une agriculture sans intrants chimiques, bio ou sous une autre certification
- Une agriculture créatrice d'emplois, de liens sociaux et favorable à une meilleure qualité de vie
- Une production, transformation, commercialisation re-localisées
- L'amélioration de la biodiversité, la qualité de l'eau, les sols
- Un travail sur l'énergie : économie, efficacité, énergies renouvelables
- La gestion du foncier agricole
- La proposition de produits de qualité (pour la santé humaine)

Contact

Carl Waroquiers
ADDEAR de la Loire
04 77 26 45 51
carl@addear42.fr



L'entrée "dialogue territorial" est stratégique dans le projet de l'Addear 42

"Nous avons réuni de nombreux partenaires historiques de l'ADDEAR: LPO, Contrôle laitier, De la Ferme Au Quartier, le Treuil, PNR du Pilat, Conseiller Technique Prairies, Enseignement Agricole, DRAAF, Syndicat de rivière de la Coise..."

"Le fait d'avoir ciblé un territoire permet de concrétiser le projet, de le rendre plus opérationnel."



Pierre Lafragette et Charlotte Brousse travaillent de concert pour motiver un maximum d'adhérents à prendre part au projet

"On voudrait trouver un moyen d'informer les consommateurs de ce que l'on fait, notamment dans nos magasins... Et aussi que l'information arrive par d'autres acteurs pour que le message soit plus légitime."

"On tournait en rond sur la mise en place de la concertation et on ne se sentait pas légitime pour amorcer cela."

Tenir le cap malgré les turbulences

Cuma Lot Environnement

Durant ces derniers mois, la Cuma Lot Environnement a profité de l'accompagnement du projet ECLAT pour retravailler ses problématiques, notamment sur la concertation.

Relancer un dialogue interne et externe

En 2019, des essais sur la réduction de produits phytosanitaires menés chez les adhérents, par la Cuma, sur le maïs ensilage ont montré des résultats probants : réduction de l'érosion, moindre consommation de carburants, simplification du travail du sol...

Pourtant, ils ont été très controversés sur le territoire, du fait de l'association "maïs ensilage-système laitiers intensifs".

Cette situation tendue entraîne du repli de la part des agriculteurs-trices qui n'ont plus envie de prendre du temps pour discuter avec les autres acteurs.

Pour relancer le dialogue, l'association envisage une communication renforcée pour expliquer les pratiques de productions aux consommateurs du territoire.

Ainsi, la Cuma a demandé au lycée agricole d'être pilote des essais sur la réduction des produits phytosanitaires, pour que la coopérative ne soit qu'une participante parmi d'autres.

Par ailleurs, un noyau dur d'agriculteurs-trices essaient de motiver les autres en faisant dialoguer différentes visions et pratiques :

- entre la partie élevages extensifs sur les Causses et la partie élevages laitiers intensifs sur le Ségala ;
- entre les bio et conventionnels.

Déploiement des PSE sur le territoire

Une phase test de déploiement de PSE (Paiements pour Services Environnementaux) définis par l'agence de l'eau Adour-Garonne a démarré.

Fermes de Figeac souhaite que la mesure touche toutes les exploitations, y compris les exploitations laitières conventionnelles et intensives, ceci afin de maintenir la dynamique collective.

Une feuille de route autour du dialogue mené par l'agence de l'eau

- **Un besoin** : une concertation entre les acteurs du territoire pour synchroniser l'action, trouver des synergies et canaliser les énergies
- **Une solution** : que ce dialogue soit mené par l'Agence de l'eau
- **Une attente** : que le projet ECLAT fournisse un appui dans la structuration de la stratégie d'action et la préparation de la concertation locale.



Contact

Charlotte Brousse
CUMA Lot Environnement
06 78 95 11 64
charlotte.brousse@fermesdefigeac.coop

Co-construire un projet PSE

GRAPEA Civam

Durant le premier semestre 2020, le GRAPEA a construit, avec une communauté de communes, une réponse à une manifestation d'intérêt pour les paiements pour services environnementaux (PSE).

Une manifestation d'intérêt pour les PSE avec une communauté de communes

Début 2020, le GRAPEA a concentré son énergie pour participer à une réponse multi-partenariale à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'agence de l'eau Loire Bretagne, proposant des modalités de mise en œuvre de PSE sur des territoires.

Cette candidature, portée par une communauté de communes, a permis d'associer 8 partenaires.

C'est grâce à des contacts initiés en 2019 que le GRAPEA a contribué à l'émergence de ce projet.

Mieux définir le projet à l'automne

A partir de septembre, des réunions sont prévues toutes les six semaines pour construire le diagnostic et le cahier des charges de PSE agricoles en lien avec les enjeux locaux : la première réunion est programmée le 28 septembre 2020.

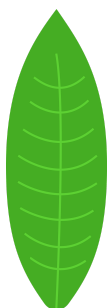
Le travail consistera donc à définir les enjeux du territoire, les objectifs communs entre acteurs et à les traduire concrètement via une boîte à outils, précisant le diagnostic, un cahier des charges et la gouvernance.

La phase de concertation en tant que telle est prévue pour le printemps 2021.

Concernant les financements : le GRAPEA explore des financements publics dans le cadre du plan biodiversité et des fonds privés en complément.

Axes du projet

- Le projet porte sur les espaces agricoles et forestiers
- Il associe 8 partenaires, notamment la communauté de communes, la Chambre d'agriculture et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du territoire et des entreprises locales



Contact

Vincent Brossillon
GRAPEA
02 51 47 96 46
grapea.civam85@gmail.com



Le GRAPEA concentre son énergie à construire le diagnostic et le cahier des charges PSE pour une phase de concertation au printemps 2021

"Les réunions de construction sont reprogrammées de septembre 2020 à février 2021, à raison d'une réunion toutes les 6 semaines."

"Nous allons préparer au mieux le dispositif PSE pour qu'il soit effectif au printemps 2021."



L'Adar Civam s'oriente vers des dispositifs PSE et continue à investir de l'énergie sur la thématique des haies

"Un sujet a émergé lors des rencontres organisées par l'Adar Civam. En effet, il existe des situations où des haies sont mitoyennes de voiries communales et de champs. Le chemin peut alors être dissocié des haies du point de vue urbanistique alors qu'il s'agit d'une seule et même entité écosystémique (une haie et ses fossés de rétention). Cela nous a beaucoup questionné."

S'orienter vers les PSE

Adar Civam

En 2020, l'ADAR CIVAM choisit de s'orienter vers les paiements pour services environnementaux et de continuer un dialogue territorial sur les haies.

L'ADAR investit le champ des PSE

Début 2020, l'ADAR CIVAM a répondu à l'appel à projet PSE de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour le GIEE "Agriculteurs en transition en Boischaut Sud".

En parallèle, l'association a accueilli un stagiaire pour travailler avec les adhérents du GIEE sur des indicateurs adaptés.

Une communication grand public

De plus, début 2020, un plan d'actions avait été élaboré qui, au vu de la crise sanitaire, a été reporté. Il est notamment prévu une communication grand public avec l'événement "De Ferme en Ferme".

Ce temps d'accueil convivial et de partage doit permettre de sonder les visions du métier d'agriculteur et de ses liens à l'environnement.

Un dialogue territorial sur les haies

Les réunions sur ce thème se sont multipliées sur le territoire pour faire connaître le dispositif des MAEC haies.

Une idée est d'organiser des temps de formations, pour les employés communaux :

- sensibilisation sur la question des haies,
- présentation du matériel et des techniques de gestion durable de ces haies.

L'ambition est de leur redonner un vrai rôle d'entretien et de valorisation du bocage.

Une autre idée est de mettre en place une commission "Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le territoire" (30 communes) pour classer des haies de bords de chemins de randonnées et non celles en milieu de parcelle.

Enfin, l'idée de rémunérer ces haies pourrait être proposée.

Et pour la suite...

- Les débats sur les haies vont se poursuivre
- Le projet d'animation du GIEE devrait être validé en décembre
- L'appel à projet PSE va permettre d'engager des actions : diagnostic, construction des critères et des indicateurs, réflexions concertées sur l'adaptation au territoire...



Contact

Loïc Dekoster
Adar Civam
02 54 48 08 82
loic.dekoster@wanadoo.fr

Un voyage d'études prévu au Pays Basque

Parmi les actions proposées dans le dispositif ECLAT : des voyages d'études. Une fois dans l'année, les 30 participants se retrouvent sur un site à la rencontre d'autres acteurs, pour enrichir leur connaissance et réflexions au sujet des politiques publiques, des collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique et des projets territoriaux multi-acteurs. Les sites pilotes sont les premiers concernés par ces voyages, qui donnent à voir "ce qui se fait ailleurs" et leur inspirent des modalités d'actions locales.

Un comité de sélection s'est constitué au premier semestre 2020 pour choisir les localités et acteurs des deux futurs voyages d'études, sur la base d'un repérage d'initiatives en France et dans d'autres pays Européens.

Parmi les sites repérés, de nombreuses destinations ne seront pas visitées bien qu'elles restent stimulantes pour nourrir le programme ECLAT. C'est le cas des "Tourbières du Cézalier" dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, que nous avons choisi de partager page 8 : une démarche de concertation a été menée autour d'un bien agro-environnemental et paysager (zones humides de tourbières).

du 14 au 16 décembre 2020, les membres du dispositif ECLAT visiteront l'association "Euskal Herriko Laborantza Ganbara" (EHLG) qui participe au développement agricole et rural du Pays Basque (cf. ci-dessous). Un autre voyage est en cours de programmation en Suisse (mars 2021).

EHLG accueillera ECLAT en décembre 2020

Dès les années 1980, et dans un contexte local de conflit armé indépendantiste, des scissions syndicales se sont opérées en Pays-Basque avec pour résultat, en 2005, la création d'une seconde chambre d'agriculture sous statut associatif « Euskal Herriko Laborantza Ganbara - EHLG ».

Aujourd'hui, la structure travaille pour partie sur fonds publics (région, département, gouvernement basque) avec pour ambition de construire une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement. Ainsi, elle investit tous les sujets, de l'installation à la formation technique en passant par la qualité de l'eau (avec un travail de diagnostic des exploitations et d'accompagnement aux changements de pratiques mandaté par les collectivités compétentes).

L'intérêt de cette expérience réside notamment dans sa gouvernance multi-acteurs, avec son assemblée plénière composée de sept collèges.

Un exemple d'accompagnement

En 2016, EHLG a accompagné la coopérative Etxe Gazna ou Saloir de Sauguis, qui fournit des services d'affinage, des achats de fournitures (présure, ferment) et un appui sanitaire à environ 80 coopérateurs. L'étude des besoins, le prévisionnel économique, la recherche de financements ont notamment permis la concrétisation d'un projet d'agrandissement et de modernisation de la coopérative qui va accueillir plus de producteurs et de fromages à l'affinage, encourageant ainsi la production fermière en Soule. Cette démarche a été possible avec la création d'un groupe d'une quinzaine de bergers membres de la coopérative qui ont commercialisé en commun une partie de leur production auprès d'une clientèle de professionnels, permettant à de jeunes installés de trouver des débouchés dans un marché local saturé.



La campagne basque près de Saint-Etienne de Baïgorry ©Blanc



Contact

Lore Blondel
Réseau Civam
06 41 16 62 27
lore.blondel@civam.org

Un territoire inspirant : le Cézallier

Entre 2015 et 2019, le Parc Naturel Régional (PNR) des Volcans d'Auvergne a souhaité rassembler les acteurs du territoire autour de la préservation d'un espace naturel peu connu, les tourbières et plus largement, les zones humides.

L'objectif était de retrouver une base de travail commune et de réfléchir, sans pression de réglementation, sur l'avenir des tourbières sur ce territoire composé des 36 communes réunies dans la charte du parc.

Une démarche de concertation a donc été imaginée. Le PNR et le syndicat mixte, porteurs de ce projet, ont décidé de se faire accompagner par l'association GEYSER (cf. encadré) pour la méthodologie :

- Un comité de pilotage regroupant les acteurs concernés a été instauré.
- Des enquêtes de proximité auprès des gestionnaires de site, habitants, propriétaires, ont été réalisées pour recueillir les visions, connaissances et compétences de chaque acteur en présence.
- Des ateliers participatifs avec les différentes parties prenantes ont été mis en place.
- Enfin, des réunions de co-construction d'un programme d'actions ont été mises en oeuvre.

Aujourd'hui cette démarche a abouti à une représentation commune des thèmes de résilience des tourbières face au changement climatique, de stockage du carbone, de gestion de l'eau, de production de fourrage tardif, de biens communs.

Il y a donc un recul intéressant sur la gestion de la complexité et des interdépendances pour faire évoluer l'idéal de chacun (agriculteurs, producteurs, naturalistes).

Durant les réunions de concertation, les agriculteurs ont notamment parlé de ce qu'ils faisaient déjà avec les MAEC en place ou des projets d'avenir, PSE en particulier.

Le lien aux politiques publiques est fait en parallèle de cette démarche de concertation par les collectivités qui sont engagées dans un contrat de territoire et la chambre d'agriculture qui met en place des MAEC en lien avec ces zones humides.

Récemment, l'idée d'une candidature au label Ramsar a émergé, cette distinction permettrait de préserver davantage les zones humides, tout en étant reconnu par l'Unesco.

L'association GEYSER

Depuis 1983, l'association Geysier contribue au recueil, à la diffusion et à la prise en compte d'innovations locales dans les domaines du développement rural, de l'agro-environnement et de la gestion des ressources naturelles. Elle anime des formations et des réseaux thématiques en France et à l'étranger et œuvre au développement de nouvelles démarches de dialogue territorial. Plus d'infos: www.geyser.asso.fr

"Un projet collectif de préservation d'un bien agro-environnemental, c'est avant tout une animation, un investissement dans le temps et dans l'humain. Il est nécessaire de bien maintenir la flamme et montrer le chemin parcouru pour maintenir le projet vivant."

Philippe Boischut,
PNR des Volcans d'Auvergne



Paysage du Cézallier, à proximité de la Godivelle ©Romary



Contact

Lore Blondel
Réseau Civam
06 41 16 62 27
lore.blondel@civam.org

Retour sur le séminaire des sites pilotes

Le 4 juin dernier, s'est tenu, en visioconférence, le séminaire des sites pilotes du projet. Ce temps d'échange a permis de faire le point sur l'avancée des expérimentations en cours. Les porteurs de projets ont notamment abordé les difficultés rencontrées dans leurs démarches, ainsi que les facteurs de réussite. Les sites en sont tous ressortis avec l'envie de multiplier ces temps de partage d'expériences.

ECLAT au temps de la Covid

Suite au questionnement du maintien du séminaire des sites pilotes dans un contexte de crise sanitaire, il a finalement été décidé de conserver l'évènement, en visioconférence.

Après un tour de présentation de tous, les sites pilotes ont présenté et analysé les difficultés et les opportunités à mener leurs expérimentations dans ce contexte.

Pour l'ADAR CIVAM, par exemple, la période du confinement a été compliquée sur les aspects de communication entre les adhérents car les réunions de terrain et les formations ont dû être annulées. *"Le manque de contact au terrain a été préjudiciable sur la période. Mais en septembre, cela devrait repartir, notamment avec le remplacement de Céline [animatrice à l'ADAR CIVAM]"* explique Loïc Dekoster, agriculteur adhérent du Civam et porteur du projet d'expérimentation dans ECLAT.

Pour le GRAPEA : *"La période du confinement n'a pas eu beaucoup d'impact sur le projet car nous en avons profité pour répondre à l'appel à manifestation PSE lancé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne"* comme expliquent Vincent Brossillon et Nicolas Blanchard, tous deux impliqués dans l'expérimentation ECLAT.

Pour d'autres enfin, comme la Cuma Lot Environnement et le GDA de la Thiérache, cette période d'incertitude pourrait se révéler une opportunité en termes de développement des circuits de proximité, avec une demande accrue des consommateurs pour des produits locaux.

Pour aller plus loin dans l'exercice du partage d'expériences, une partie de la journée était consacrée à la présentation de deux démarches : celles de l'ADDEAR 42 et du GRAPEA.

Zoom sur l'ADDEAR 42 et le GRAPEA

L'ADDEAR de la Loire a exposé plus en détail sa stratégie de dialogue territorial avec les différents partenaires du collectif. Le premier semestre 2020 a justement permis de commencer un plan d'actions et de retravailler la zone d'expérimentation au niveau du territoire.

Le GRAPEA a, quant à lui, décrit le travail engagé sur la construction d'un cahier des charges "Paiements pour Services Environnementaux" (PSE), dans le cadre de l'expérimentation menée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Des freins identifiés...

Concernant le retard pris par les sites sur leur projet, cela s'explique surtout par la difficulté de mobiliser les agriculteurs dans ce contexte et sur des projets stratégiques de territoire : *"C'est compliqué de mobiliser les adhérents sur des enjeux de concertation, surtout dans cette période de questionnements."* témoigne Pierre Lafragette, adhérent de la Cuma Lot Environnement. Il explique aussi cette non-implication par un projet trop *"conceptuel"*.

L'ADAR CIVAM confirme et constate que les *"applications [WhatsApp] ne fonctionnent pas bien dans les groupes"* et ne *"donnent pas autant de résultats que les échanges physiques."*

Parmi les autres freins, la Cuma Lot Environnement témoigne également d'une *"difficulté à trouver un enjeu commun entre les différents partenaires"*.

Autre constat partagé par les sites pilotes : les partenaires institutionnels qui proposent un cadre précis et arrêté, peuvent freiner l'activité des sites pilotes, voire l'envie d'expérimenter ou de continuer à faire évoluer les pratiques.

Par exemple, l'ADAR Civam a engagé un dialogue avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les PSE, et fait ce constat d'un cadre trop rigide qui ne favorise pas le partenariat. Pour le GRAPEA, si le cadre de l'expérimentation PSE ne *"colle pas tout à fait aux objectifs de départ"* du collectif, à savoir travailler sur l'autonomie à l'échelle d'un territoire, le dialogue est ouvert et le travail reste à faire ensemble.

Un enjeu majeur de certaines expérimentations menées dans ECLAT est donc de faire dialoguer le projet local envisagé par les sites et les cadres institutionnels existants.



Dans ECLAT, les 2 sites pilotes échangent lors de moments privilégiés, comme ici lors de la journée d'études de janvier 2020

Retour sur le séminaire des sites pilotes (suite)

...et des facteurs de réussite

Lors de la présentation détaillée de l'expérimentation, l'ADDEAR 42 s'est attardée sur les éléments qui ont contribué à la réussite de la concertation.

Ainsi, si le projet initial du collectif devait s'atteler à mettre en place un dispositif d'échange de semences locales, il s'est avéré judicieux de ne pas arriver avec un projet tout ficelé face aux partenaires potentiels, mais de leur laisser une ouverture pour s'impliquer à leur manière dans le projet.

Carl Waroquiers, animateur à l'ADDEAR de la Loire, explique être *"arrivé sans objectifs pré-définis, mais avec l'idée de construire ensemble un plan d'actions sur la base de valeurs partagées et d'activités ayant des points communs"*. Cette stratégie de concertation est d'ailleurs partagée par le GDA de la Thiérache. Un des facteurs de réussite partagé par l'ADDEAR 42, est bien sûr, la communication: *"avoir une continuité dans le partage d'informations avec les partenaires"* avec notamment *"l'envoi de comptes-rendus après chaque réunion"*, a été un réel atout dans la co-construction d'une dynamique multi-acteurs.

Pour d'autres sites pilotes, le fait de laisser le pilotage de la concertation à d'autres acteurs du territoire a permis de débloquer certaines situations.

C'est le cas du GRAPEA qui a laissé la Communauté de communes porter le projet PSE, même si le collectif d'agriculteurs se positionne comme l'un des principaux partenaires de la concertation.

Concernant le projet de la Cuma Lot Environnement, Pierre Lafragette explique : *"Pour ce qui est de l'animation de la concertation, nous souhaitons la laisser à une autre structure, comme l'agence de l'eau Adour-Garonne. C'est en effet plus simple de générer de la co-construction en n'étant pas la structure qui propose, anime et fait tout."*

Par ailleurs, si les interlocuteurs ont parfois du mal à comprendre les projets des collectifs, les sites pilotes insistent sur l'importance de persévérer car en réitérant l'explication des projets locaux, il est possible de se faire entendre et un dialogue entre les institutions et le terrain s'initie.

Expérience à renouveler !

Tous les participants à ce séminaire se sont dit satisfaits des échanges de la journée.

Certains membres de l'organisation ont été admiratifs de voir *"comment les collectifs se saisissent de projets de territoires, s'associent à des partenaires, s'adaptent aux cadres existants"*. D'autres retiennent *"la complétude des projets, qui abordent à la fois des enjeux sociaux, environnementaux et politiques : c'est énorme et ambitieux !"*

Pour les membres du comité de pilotage présents, ce temps de partage d'expériences est *"extrêmement inspirant pour d'autres projets en dehors d'ECLAT"*.

Ce séminaire a surtout permis une mise en réseau des sites pilotes, qui a été largement appréciée par ces derniers.

De cette journée, chacun a ramené une idée pour son projet local.

"Echanger entre sites amène à réfléchir notre fonctionnement" témoigne Cyrille Ducat du GDA de la Thiérache. Pour Vincent Brossillon, animateur au GRAPEA, le fait d'être intervenu a également été enrichissant : *"Présenter notre action nous a permis de prendre du recul en partageant avec les autres sites"*.

Pour résumé : *"Le projet ECLAT sert de levier"*.

Certes, les questions soulevées restent entières : comment partager une ambition sans modifier sa nature ? Comment faire de l'agroécologie de manière ascendante ? Point positif : la motivation est au rendez-vous, du côté des sites pilotes, comme du côté des partenaires.

En conclusion, on est tenté de retenir une préconisation d'un des membres du projet :

"Il ne faut pas subir, mais faire confiance à la vie !"



Les sites pilotes ont demandé à poursuivre des échanges en visio...



Contact

Quentin Dupetit

FNCUMA

01 44 17 57 82

quentin.dupetit@cuma.fr

L'incertitude devient une ressource

Interview de Jean-Pierre Del Corso

Jean-Pierre Del Corso est professeur de sciences économiques à l'ENSFEA (Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole) de Toulouse et Directeur du LEREPS (Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux).

Ses domaines de recherche concernent en particulier l'acceptabilité des changements techniques dans les collectifs en transition agro-écologique et le lien avec les politiques publiques.

Avec des collègues, ils ont analysé, dans les années 2010, la coopérative Qualisol, dans le Tarn-et-Garonne, qui porte 3 GIEE sur la thématique du développement des légumes secs.

Vous avez étudié le rôle de l'apprentissage collectif dans les changements de pratiques, pouvez-vous préciser dans quel cadre ?

Au sein du LEREPS, Geneviève Nguyen, Charilaos Kephaliacos, Henri Tavernier et moi-même avons publié, en 2013, une étude intitulée « Pratiques agricoles pour la réduction des produits phytosanitaires, le rôle de l'apprentissage collectif ».

Le terrain d'expérimentation était la coopérative Qualisol dans le Tarn-et-Garonne : coopérative de taille moyenne (1 500 agriculteurs de productions diverses, sur 45 000 ha).

Cette structure s'interrogeait depuis plusieurs années sur l'adoption de pratiques agricoles alternatives, ce qui peut paraître paradoxal car une coopérative fait souvent son profit sur la vente de produits phytosanitaires.

Cette évolution s'est faite dans un partenariat multi-acteurs au début des années 1990 avec la DRAAF, les Chambres d'agriculture et les Instituts techniques.

Au fil des années, Qualisol a initié diverses démarches contractualisées de qualité et, en 2009, elle a porté un projet de Mesures Agroenvironnementales territorialisées (MAET), anticipant ainsi les bouleversements futurs de son activité.

Quels ont été les enseignements de cette étude ?

Nous avons étudié les risques et les incertitudes du changement de pratiques. Pour prendre en compte les risques dans le processus de prise de décision, nous avons utilisé le concept « d'aversion aux risques ».

Avec l'émergence des problèmes environnementaux en agriculture, il n'est plus seulement question de risques mais aussi d'incertitudes, qui sont de plusieurs ordres : physico-chimiques, écologiques, techniques et socio-économiques mais également liées à la mise en œuvre de politiques publiques sur le territoire.

Pour aborder ces notions, nous avons recouru à une typologie des incertitudes : analyse des relations de cause à effet, incertitude radicale caractéristique de situations dans lesquelles les résultats ne sont ni probabilisables, ni connus. Concrètement, il en ressort que la mise en œuvre d'une politique environnementale fait courir aux agriculteurs :

- des risques en termes de rendements et de revenus, qui peuvent être compensés par des aides publiques couvrant une partie du coût des investissements engagés et compensant les pertes financières liées à un changement de pratiques ;
- des incertitudes, qui peuvent être compensées en partie par un dispositif de type MAET.

Ces risques et incertitudes coûtent aux agriculteurs, c'est le coût lié au changement :

- Le « coût de l'innovation », par exemple pour l'achat d'un nouveau matériel plus performant
- Les « coûts cachés » que sont les coûts d'apprentissage car changer c'est prendre des risques et décider dans l'incertitude.



Le collectif est un bon levier pour le changement de pratiques

L'incertitude devient une ressource (suite)

Un moyen de réduire ce risque passe par le collectif. En effet, dans l'exemple de Qualisol, de nombreux agriculteurs n'auraient pas sauté le pas s'ils n'avaient pas été convaincus que cela marchait chez les autres. La prise de risque en équipe est assumée par tout le monde : l'incertitude devient alors une opportunité, une ressource, pour l'action.

A noter que des études ont montré que pour le métier d'architecte, travailler tout seul fait baisser la créativité. Il en est de même pour les agriculteurs et les groupes d'agriculteurs : se confrontant à des aléas, le collectif fonctionne pour réinventer des choses.

Le changement passe donc par le collectif ?

Oui mais une question demeure : « Comment mobilise-t-on des agriculteurs autour d'un dispositif de politique publique imprégné d'incertitudes ? ».

Selon nous, l'information est un élément déterminant pour réduire l'incertitude et favoriser l'adoption de nouvelles pratiques agricoles. Car même si les aides financières constituent un levier efficace, elles ne sont pas suffisantes en cas d'incertitudes. L'adoption de nouvelles pratiques correspond à un changement de paradigme : l'agriculteur doit remettre en cause ses croyances ancrées.

Pour cela, la coopérative a mis à disposition des adhérents des références en proposant du conseil et de l'expertise technique :

- visites individuelles classiques,
- actions d'animation collective
- et prestations de conseil à distance (alerte météo...).

Or, pour les agriculteurs, les échanges informels entre eux sont aussi importants que le conseil technique de la coopérative.

En effet, ils sont friands d'informations échangées de manière informelle entre pairs. Cela concerne surtout des points techniques très précis, comme l'observation d'une parcelle, un test de réglage d'un matériel...

Ces échanges ont pour but principal de réduire les coûts de production tout en maintenant le niveau de rendement et en contrôlant les risques et les incertitudes de nature agronomique.

Pour le changement, il faut déstabiliser les croyances pour s'interroger sur « Comment les agriculteurs perçoivent leur métier ? »

Cette déstabilisation se joue à 3 niveaux :

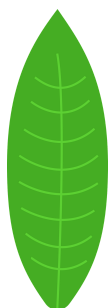
- Réinstaller des techniques alternatives comme le désherbage mécanique, qui demande de tolérer les mauvaises herbes.
- Le glissement des métiers, des procédures toutes faites, au raisonnement à la parcelle.
- Les aspects moraux : nourrir le monde mais aussi préserver l'environnement.

Un individu seul n'est pas en mesure de réviser l'ensemble de ses croyances sur ces 3 plans.

Cela passe par le collectif élargi : c'est un médiateur pour favoriser un apprentissage social, réinterroger ses pratiques.



Les 3 leviers efficaces pour un changement de pratiques sont des aides financières, des références techniques et des échanges entre pairs



Contact

Jean-Pierre Del Corso

LEREPS

05 61 12 87 07

jean-pierre.del-corso@educagri.fr

Des pistes grâce aux groupes de discussion

Interview de Catherine Milou

Depuis 2019, Catherine Milou effectue une thèse Cifre - Conventions Industrielles de Formation par la Recherche - au sein du LEREPS et de Qualisol pour étudier l'acceptabilité des changements de pratiques des adhérents des GIEE dans un contexte de projet de développement d'une filière légumes secs.

Quelles sont vos missions ?

Dans le cadre d'une thèse Cifre, j'ai animé et étudié 3 GIEE portés par la coopérative Qualisol (cf. encadré page 14) qui se rejoignent sur un projet de filière territorialisée « légumes secs ».

Ma thèse montre comment l'action collective menée à travers ces groupes peut faciliter le changement de pratiques et même déboucher sur des actions territoriales avec des citoyens.

Pour fédérer un groupe autour d'enjeux collectifs, sociétaux, il faut faire émerger des valeurs d'importance collective à travers les échanges, des valeurs qui donnent du sens aux actions, des principes directeurs.

Les GIEE accompagnés sont constitués de 12 à 15 agriculteurs en bio, en conversion ou conventionnels qui se sont orientés vers la culture de légumes secs, haricots, lentilles ou pois chiches dans le cadre du développement de ces productions par la coopérative.

Leurs motivations recouvrent des dimensions agronomiques et la recherche de valeur ajoutée. L'ambition de ces collectifs est de créer des espaces d'échanges techniques entre pairs et avec des partenaires pour mieux appréhender ces nouvelles cultures, mais aussi aborder les questions de fertilité des sols.

Les projets des GIEE avaient également vocation à créer une ouverture vers la sphère grand public et c'est dans ce cadre que des rencontres spécifiques ont été organisées avec des consommateurs.

Comment se sont déroulées les rencontres des agriculteurs avec le grand public ?

Nous avons organisé deux réunions pour chaque GIEE, en comité restreint pour faciliter les échanges (une dizaine de personnes) et en veillant à la parité entre agriculteurs et consommateurs.

Les agriculteurs se sont investis dans le recrutement du public des consommateurs au niveau local (secrétaire de mairie, instituteurs, kiné, intendante de cantine, pharmacienne...).

La première réunion était destinée à favoriser l'échange d'expérience entre les deux profils et à apporter de l'information sur les légumineuses, les légumes secs...

Agriculteurs et consommateurs ont également confronté leur vision de la notion de qualité des produits agricoles et ont constaté que les légumes secs répondaient à beaucoup d'enjeux qualitatifs (environnementaux, alimentaires...).

Ces échanges, ou "délibérations collectives", ont permis de faire émerger des valeurs communes aux deux profils et de réinterroger les pratiques nécessaires, tant pour les consommateurs que pour les agriculteurs, pour rendre cette qualité viable sur le territoire.

La seconde réunion, un an après, visait d'une part à présenter l'analyse des premiers échanges et d'autre part à recueillir les retours d'expérience et avis des participants sur les observations réalisées. Dans la continuité de ces rencontres, agriculteurs et consommateurs ont souhaité engager des actions communes sur le territoire.

Qu'a permis la délibération collective entre agriculteurs et consommateurs ?

La délibération collective génère des formes d'apprentissage entre les personnes à travers l'échange de points de vue différents, le partage d'expériences et de valeurs.

La notion de « qualité » qui a été introduite dans ces délibérations entre agriculteurs et consommateurs était destinée à faciliter la prise de recul des participants sur leur pratiques, en réinterrogeant ces dernières à la lumière des valeurs et de l'idéal porté par cette « qualité ».



Dans les discussions avec le grand public, la notion de qualité a été introduite ©Milou

Des pistes grâce aux groupes de discussion (suite)

La qualité se montrait intéressante à mobiliser dans les délibérations car c'est un concept multidimensionnel : il recoupe tant la qualité du produit que celle des pratiques et du travail menés et recouvre ainsi des thématiques larges comme la protection du milieu et des générations futures, le respect des normes techniques, les aspects gustatifs, les circuits courts, les certifications...

De plus, la qualité est une notion qui parle à tous, tant au grand public qu'aux consommateurs et aux agriculteurs. Ces délibérations ont ainsi permis à chacun d'élargir sa vision de la qualité, de prendre conscience de ce qui était important pour chaque type de profil mais aussi des enjeux collectifs à l'échelle d'un territoire.

Les rencontres ont favorisé l'échange de connaissances entre agriculteurs et consommateurs sur les légumes secs. Ils ont constaté que ces derniers étaient insuffisamment consommés au regard de leurs intérêts nutritionnels et se sont rejoints sur le besoin d'éducation et de communication sur ces aliments. Les agriculteurs ont aussi soulevé les enjeux environnementaux et agronomiques portés par ces productions et les consommateurs ont notamment été très intéressés par les propriétés des légumineuses à enrichir les sols et à capter l'azote de l'air grâce aux symbiotes dans leurs racines.

Ces délibérations collectives ont ainsi mis les deux publics (agriculteurs et consommateurs) en posture de changement de pratiques ou de confirmation pour poursuivre ce changement. Les valeurs et visions communes relatives au territoire ont en effet été porteuses de sens pour le collectif et pour les individus.



Qualisol anime 3 GIEE pour le développement d'une filière de légumes secs ©Milou

Quelles actions ont été mises en place par les agriculteurs des GIEE, suite à ces rencontres ?

Les groupes de discussion ont débouché sur des actions très concrètes impliquant les agriculteurs et les consommateurs.

- Pour un GIEE, une action est ainsi engagée avec la communauté de communes dans le but de rapprocher productions et consommation locales en organisant un système d'approvisionnement pour les consommateurs ;
- Pour un autre GIEE, des rencontres avec des enfants des cantines scolaires ont été proposées par la communauté de communes et les agriculteurs sont ainsi intervenus dans les cantines au moment du repas pour parler des légumes secs ;
- Pour le 3ème GIEE, la collectivité territoriale souhaite développer une communication auprès des citoyens sur les actions des agriculteurs du GIEE et propose de les soutenir dans une démarche HVE (Haute Valeur Environnementale).

Enfin, ces réunions ont donné à tous les participants l'envie de continuer à se rencontrer, ce qui montre tout l'intérêt de favoriser de tels espaces d'échanges à l'échelle locale.

Les trois GIEE suivis dans l'étude et portés par Qualisol

- Production de cultures alimentaires biologiques en filières de qualité dans le Quercy
- Développer des productions alimentaires de qualité et améliorer la fertilité des sols en Lomagne.
- COM.A.CO : COM pour Comprendre, A pour Analyser, CO pour Corriger Réduire l'Erosion et Améliorer la fertilité des sols des exploitations



Contact

Catherine Milou
LEREPS

06 72 11 97 52

cathy.milou@gmail.com

Actualités

Les dates importantes à retenir



Séminaire

8 décembre - Journée d'études ECLAT (Paris)

Objectif: prendre de la hauteur sur les problématiques de territoire des sites pilotes.

Contact: Quentin Dupetit



Événement

14 au 16 décembre - Voyage d'études ECLAT (Pays Basque)

Objectif: découvrir l'association EHLG et les projets de territoire qu'elle accompagne.

Contact : Lore Blondel



Webinar

25 au 30 octobre - Symposium PSDR4

Transitions pour le développement des territoires : connaissances et pratiques innovantes pour des modèles agricoles, alimentaires et forestiers résilients.

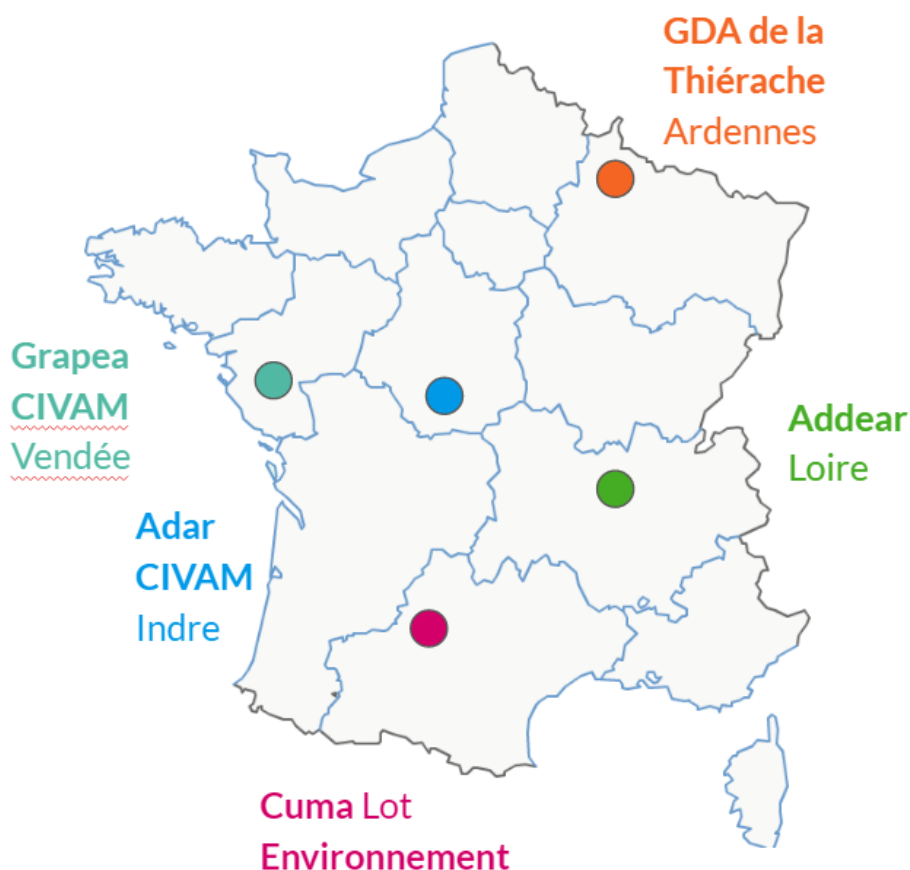
Plus d'infos et inscription:

<https://symposium.inrae.fr/psdr4>

Le projet ECLAT

Piloté par la FNCuma depuis 2019, le projet associe en tant que partenaires : TRAME, Réseau CIVAM, la FRCIVAM Pays de la Loire, et la FADEAR.

Pendant trois ans, ces réseaux proposent un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des démarches multi-acteurs en faveur de la transition agroécologique; le projet conduit progressivement ces agriculteurs à se concerter puis à contractualiser avec des collectivités territoriales, des entités gestionnaires de biens communs agroenvironnementaux (syndicats, Agences de l'Eau), des entreprises, des associations, des riverains.



Revue éditée par les réseaux partenaires du programme ECLAT, lauréat à l'appel à projet "Mobilisation collective pour le développement rural" (MCDR) du Réseau Rural Français.

ECLAT propose un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des partenariats locaux multi-acteurs en faveur de la transition agro-écologique (2019 - 2021).

Publication semestrielle du journal : 1ère édition juillet 2019 et 2ème édition janvier 2020

Rédactrice en chef : Elsa Ebrard - TRAME

Rédacteurs : Marie-Laure Bailly - FNCUMA, Lore Blondel - Réseau CIVAM, Etienne Choisy - FADEAR, Agnès Le Foulgoc - FNCUMA, Yasmina Lemoine - TRAME, Lionel Magnin - FRCIVAM Pays de la Loire, Quentin Dupetit - FNCUMA, Thierry Pons - TRAME

